

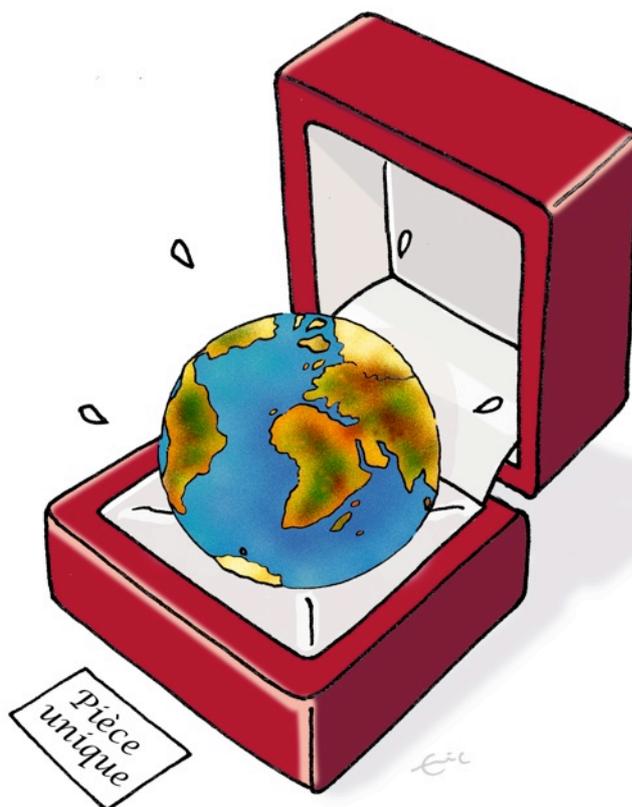
ECHANGES AGRICOLES,  
ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITE

Juin 2011

Actes de la réunion-débat du Comité de Veille Ecologique  
du 18 janvier 2011

**Veille**  
et PROPOSITIONS

**n°03**



# **SOMMAIRE**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Avant-propos</b>                                  | <b>3</b>  |
| <b>1. L'agriculture et le commerce international</b> | <b>4</b>  |
| <b>2. Comment nourrir la planète ?</b>               | <b>6</b>  |
| <b>3. La régulation du commerce mondial</b>          | <b>9</b>  |
| <b>4. Débat</b>                                      | <b>11</b> |

## avant-PROPOS

### ➔ Qu'est-ce que les réunions-débats ?

Depuis un an, la Fondation pour la Nature et l'Homme organise les « réunions-débats du Comité de Veille Ecologique ». Pour la 3e édition, la Fondation a choisi d'aborder le thème « échanges agricoles, environnement et solidarité » le 18 janvier 2011 au Comptoir Général à Paris.

Ces réunions-débats s'inscrivent dans le cadre de « Evolution : Chapitre 2 » initiée par la Fondation en juin 2009. Partant du constat que la crise que nous traversons est globale, « Evolution : Chapitre 2 » propose des orientations sociétales ouvertes au débat.

Si seules les dimensions financières et économiques sont le plus souvent mises en avant, il s'agit avant tout d'une crise de civilisation, d'une crise de modèle. La réponse est donc nécessairement complexe tant elle touche aux fondamentaux de nos sociétés. Le débat qui s'ouvre est un débat sur l'écologie, l'économie, sur la solidarité et le partage, mais aussi sur la démocratie, sur nos représentations, et enfin sur notre culture et nos valeurs. Autant de thématiques que la Fondation souhaite soumettre au débat lors des « réunions-débats du CVE ».

### ➔ Introduction

Depuis plusieurs décennies, le libre-échange a structuré en profondeur les politiques agricoles nationales et régionales sur le principe de la spécialisation, où chaque région pourrait se concentrer sur ses avantages et ainsi dégager des richesses pour le bénéfice du plus grand nombre. Pourtant, alors que les prévisions démographiques annoncent une population de 9 milliards d'habitants en 2050, la FAO rappelle que près d'un milliard d'êtres humains sont aujourd'hui sous-alimentés. Parmi eux, les deux tiers sont d'origine rurale. Ce constat alarmant n'a pas pour origine un déficit global de la production alimentaire, qui suffirait largement à assurer à tous une alimentation décente, mais bien l'impossibilité pour ces populations d'avoir économiquement accès aux ressources alimentaires.

Face à ce problème de répartition, et dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles, de dégradation croissante des écosystèmes et de changements climatiques, de nombreuses questions se posent quant à l'articulation entre libre-échange, sécurité alimentaire et environnement.

Quelles sont les conséquences sociales et environnementales du libre-échange ? Comment refonder les échanges des produits agricoles pour plus de solidarité ? Quelle gouvernance pour concilier préservation des ressources et partage des richesses ?

### ➔ Le débat a été animé par **Pierre-Henri Gouyon**, écologue et membre du Comité de Veille Ecologique de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

*Nota bene* : Les propos tenus ici sont ceux des auteurs et ne reflètent pas les prises de positions de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

- ➔ Retrouvez toutes les actions du programme «Alimentation responsable» de la Fondation pour la Nature et l'Homme sur notre site :  
<http://www.fondation-nature-homme.org/actions/alimentation-responsable>.

# 1. L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL

**Michel GRIFFON**

**Directeur général adjoint de l'Agence nationale de Recherche (ANR)**

*Auteur de «Nourrir la planète», 2006, éditions Odile Jacob*

**A l'avenir, les échanges internationaux se développeront inévitablement. Nous vivons en effet un moment singulier de l'histoire humaine puisque nous allons connaître la fin de la grande vague démographique mondiale, qui se situera uniquement dans les pays dits « du Sud », tels que la Chine, l'Inde et surtout l'Afrique. La population mondiale aura ainsi augmenté de trois milliards d'habitants en cinquante ans. Or, les trois continents principalement concernés par ces évolutions disposent de ressources agricoles et alimentaires variables, qui pourraient s'avérer insuffisantes à long terme.**

## ➔ Le contexte mondial

**L'Asie**, qui est surpeuplée, bénéficie de **peu de terres agricoles disponibles**, avec surtout de nombreuses zones de collines et de montagnes. Les zones propices à l'agriculture sont aujourd'hui occupées. Tout calcul sérieusement référencé montre qu'à moins d'obtenir des rendements extraordinaires – ce que seule une agriculture assez polluante permettrait éventuellement – le problème alimentaire ne peut se résoudre qu'en important de la nourriture.

Selon les estimations, les importations de l'ensemble de l'Asie pourraient atteindre 800 millions à 1 200 millions de tonnes.

**La région du Maghreb et du Moyen-Orient**, qui va de la Mauritanie au nord de la Chine, **importe** déjà beaucoup de denrées alimentaires et devra continuer. Ces zones sèches ont connu de nombreuses difficultés climatiques ou agronomiques (ressources en eau). La population continue à s'accroître et les importations, actuellement de 70 à 80 millions de tonnes en équivalent céréales par an, pourraient atteindre 300 millions de tonnes en 2050.

**La situation de l'Afrique** est plus difficile à analyser. Le continent africain comporte à la fois des zones à forte densité de population avec peu de réserves foncières et des zones à faible densité de population, avec en revanche de fortes réserves foncières. Il est vraisemblable que des **migrations** s'opéreront, afin de faire coïncider la carte des populations avec celle des ressources, *modulo* des possibilités d'accroître les rendements dans certaines zones.

Dans le même temps, d'autres **régions** dans le monde sont potentiellement **excédentaires**, avec une population encore assez limitée et de nombreuses ressources foncières : **l'Amérique latine** (et surtout le Brésil) – où se joue l'avenir de la forêt amazonienne – mais également le **Kazakhstan**, **l'Ukraine** et la **Russie**, régions prédestinées pour l'agriculture avec de grandes plaines, des sols de très bonne qualité et des possibilités, moyennant des techniques courantes, d'accroître des rendements encore très faibles. Le peu de rendement gagné sur d'immenses surfaces fait que cette très grande région du monde est déjà largement exportatrice.

Enfin, avec les **changements climatiques**, des régions telles que le **Canada** et, dans une moindre mesure, les **Etats-Unis**, pourraient devenir encore **plus exportatrices qu'elles ne le sont aujourd'hui**. En revanche, pour des raisons de sécheresse, l'Australie pourrait devoir réduire ses exportations. Quant à **l'Union européenne**, la production pourrait y être moins importante au Sud et accrue dans les zones septentrionales.

*Dans quarante ans, la carte des excédents et des déficits sera peut-être très différente. La proportion de la production agricole mondiale exportée pourrait passer de 10% actuellement à 30 ou 40%.*

## ➔ Quels enjeux en termes de sécurité alimentaire ?

Depuis 2008, en raison notamment de la hausse des prix du riz en Asie, les pays exportateurs ont fermé leurs frontières. Tous les **pays importateurs** d'aliments savent maintenant qu'ils **ne peuvent plus compter** exclusivement sur le **marché international** pour satisfaire les besoins en cas de pénurie.

*Toutes les théories selon lesquelles le marché international doit permettre d'assurer une sécurité alimentaire sont inapplicables donc fausses. En cas de raréfaction des biens alimentaires, chaque Etat ou région a tendance à rendre ses frontières moins perméables aux flux de matières premières, ce qui a un impact sur la volatilité des prix.*

La question des **échanges internationaux** est évidemment très liée à la **problématique environnementale**. Si le Brésil doit de plus en plus alimenter la Chine en maïs et en soja destinés aux productions animales qui, elles-mêmes, connaissent une croissance exponentielle, la déforesta-

tion en Amazonie se poursuivra inévitablement. Cet enchaînement, bien qu'évoqué ici de manière caricaturale, existe. Selon les projections, en 2050, une partie de la population asiatique sera presque entièrement nourrie grâce aux agricultures brésilienne et argentine. Au-delà de l'impact sur les forêts, les modes de production agricole mis en oeuvre pour répondre à ces besoins peuvent causer de graves dommages environnementaux qu'il faut prendre en compte.



## ➔ Comment encadrer les échanges internationaux pour éviter un tel scénario ?

Il convient de fixer comme objectif la **sécurité alimentaire** des pays et régions déficitaires, et de **limiter la volatilité des prix**. Cette volatilité s'explique peut-être par la course de vitesse, actuelle et à venir, entre la demande des populations et la capacité d'offre alimentaire, les rendements commençant à plafonner dans les régions où ils se sont le plus fortement accrus par le passé.

Ainsi, un excédent de production peut provoquer d'importantes baisses de prix, alors qu'un faible déficit est susceptible de générer des hausses importantes. La volatilité doit donc être réduite afin de prévenir les déséquilibres sociaux et environnementaux potentiels.

## ➔ Conclusion

Il est important de procéder à une **étude prospective** sur la **problématique alimentaire mondiale**. Cette démarche est actuellement très peu entreprise au sein des institutions mondiales. Il convient également de **réétudier la notion de contrat d'échange à long terme**, pour articuler les productions et échanges des grandes régions déficitaires et excédentaires sur une longue période, sans laisser les marchés régler la question de la sécurité alimentaire. Il faut enfin **éviter tout dumping** :

- environnemental par des prix reflétant la dilapidation du capital ;
- monétaire, avec des monnaies n'incitant pas aux exportations ;
- économique, en évitant les subventions aux exportations ;
- social, grâce à une main d'œuvre qui ne soit pas sous-payée.

Enfin, il est normal de **protéger les agricultures les plus faibles**, en particulier dans les régions d'Afrique Subsaharienne et d'Amérique Centrale, où il est nécessaire que s'opère la connexion historique entre l'offre locale rurale et la demande locale urbaine.

## 2. COMMENT NOURRIR LA PLANÈTE ?

**Marc DUFUMIER**

**Agronome**

**Professeur d'agriculture comparée à AgroParisTech,**  
*Membre du Comité de Veille Ecologique de la Fondation pour la Nature et l'Homme*

### ➔ Les principes agronomiques à la base du raisonnement.

● **L'énergie** qui anime l'ensemble des êtres vivants vient du **soleil, ressource naturelle renouvelable**.

La **photosynthèse** consiste pour la plante à transformer l'énergie solaire en énergie alimentaire, c'est-à-dire en hydrates de carbone. Pour cela, il est bien sûr nécessaire que la plante se développe en surface et transpire, ce qui nécessite qu'elle soit suffisamment alimentée en **eau**. Même si la population mondiale s'accroît, les rayons du soleil disponibles pour la photosynthèse sont présents en permanence dans tous les continents.

En **Asie surpeuplée**, où la terre (surface de captation de cette énergie) est plus rare, les appropriations foncières posent toutefois d'autres questions. Par ailleurs, le processus de photosynthèse, qui nécessite que la plante capte le

carbone du CO<sub>2</sub> atmosphérique, permet en outre de limiter le réchauffement climatique global.

● Ensuite les protéines, présentes dans notre sang et nos muscles, sont des hydrates de carbone sur lesquels s'est fixé de l'azote. Cet **azote** provient de l'**air**, qui en est constitué à près de 80%. Là non plus, il n'y a **pas** lieu de craindre de **pénurie**.

*Si nous étions socialement raisonnables à l'échelle mondiale dans la répartition et l'usage des surfaces de captation de l'énergie solaire, du carbone et de l'azote, qui émanent de ressources naturelles renouvelables, nous pourrions subvenir aux besoins alimentaires de l'ensemble de la population.*

● Pour les **vitamines et minéraux**, la question est plus **délicate**. Si, dans certaines régions, le **calcium**, qui provient du calcaire est facilement extrait, dans d'autres, comme l'Afrique, où les sols sont très acides, il est rare. Se pose alors le problème des coûts de transport. Pour la **potasse**, il ne semble pas, selon les experts, que nous soyons à la veille d'un pic d'exploitation comme pour le pétrole. En revanche, certains commencent à prédire que d'ici quatre à cinq décennies, le pic d'exploitation des mines de phosphate sera réel.



Il convient donc d'appliquer suffisamment tôt un **principe de précaution** en réfléchissant à la possibilité de **recupérer** la **potasse** et le **phosphore** au fur et à mesure de l'altération des roches mères, au moyen **d'arbres** aux racines profondes, et grâce à l'enrichissement des sols arables par leurs feuilles tombant à terre. Nous savons que le phosphore présent dans le complexe argilo humique n'est pas aussi inassimilable que nous le pensions jusqu'à présent. Il devient même possible de rendre assimilables des ions phosphate fixés sur des ions aluminiques.

*Pour **nourrir** modestement, mais correctement un **humain**, il convient de produire **200 kilos de céréales** ou leur équivalent (manioc, igname, pommes de terre, bananes plantain, etc.) par habitant et par an. Or la **production mondiale** est aujourd'hui de **330 kilos annuels** par habitant. Pourquoi des personnes n'ont-elles donc pas accès à ces 130 kilos supplémentaires ?*

- L'enjeu réside plutôt dans l'accès aux surfaces de captation et à l'eau.

C'est bien la **pauvreté** qui est à l'**origine** de la **faim** et de la **malnutrition** dans le monde, et non pas une quelconque indisponibilité globale de ressources. Pour les trois quart, les personnes souffrant de faim ou de malnutrition sont des **paysans** ne parvenant pas à dégager des revenus suffisants pour acheter de quoi manger ou s'équiper pour développer leurs activités agricoles et obtenir de meilleurs rendements grâce à une utilisation plus intensive des rayons du soleil, de l'azote et du carbone de l'air, tout en créant des emplois. Utilisé dans ce sens, le mot « intensif » n'est pas choquant. Il conviendrait

en fait que les paysans pauvres aient accès aux terres en quantité suffisante et soient mieux équipés pour faire un usage intensif des rayons solaires, de l'azote et du carbone de l'air.

Il est encore possible d'**élargir les surfaces cultivées**. Cependant, les surfaces cultivables et aujourd'hui non cultivées sont souvent des **jachères** ou des **friches**, permettant la **reconstitution** des potentialités productives des **écosystèmes**. Tout élargissement des surfaces cultivées qui ne reconstituerait pas un écosystème ressemblant à de la forêt, avec la même capacité de fixer du carbone ou de l'azote, serait une erreur. Cela contribuerait en effet à accroître encore davantage le réchauffement climatique global.

## ➔ **Lever les obstacles à la mise en œuvre d'une agriculture moderne, écologiquement intensive et respectueuse de l'environnement**

Le défi est donc d'**accroître** les **rendements** sur les **surfaces** déjà **cultivées**.

- Nos **Pays du Nord** sont **excédentaires** en blé, **céréales**, poudre de **lait**, sucre... Nous n'avons aucune raison de souffrir d'une baisse des rendements due à l'agriculture biologique, surtout si nous utilisons les terres pour **cultiver** des **légumineuses** ou des **protéagineux**, plantes capables de prendre directement **l'azote de l'air**, sans nécessiter l'emploi d'engrais azotés de synthèse dont la fabrication est coûteuse en énergie fossile.

Les **engrais** azotés de **synthèse**, utilisés notamment pour fertiliser nos blés sont très **coûteux** en **gaz naturel** russe ou norvégien. En **Bretagne**, où les **animaux d'élevage** sont en nombre excessif, l'azote dont se **nourrissent** nos ruminants (volailles et porcs) provient du Brésil sous forme de **soja importé**.

Comme ces **animaux** sont élevés sur du **ciment**, et non pas sur des **litières**, ils produisent du **lisier**, et non pas du **fumier**. L'**azote** contenu dans leurs déjections ne **rencontre plus** le **carbone** contenu dans les pailles et chaumes, et ne contribue plus à la production **d'humus**. Il rejoint désormais les **eaux de surface** et les **nappes phréatiques**, avec pour effet de « fertiliser » les **algues vertes** en excès sur le littoral breton. Quant aux **céréales** produites dans le **bassin parisien**, région où l'élevage a quasiment disparu, il nous faut désormais leur **apporter** des **engrais azotés de synthèse** puisque les agriculteurs ne disposent plus aujourd'hui de fumier

Sachant que nous bénéficions de toutes les ressources nécessaires pour pratiquer une agriculture durable, il nous faut revoir complètement notre copie. Cultiver les légumineuses et les protéagineux dont nous sommes déficitaires présenterait un avantage, ne serait-ce que pour des raisons environnementales. La fertilisation azotée par les légumineuses est celle qui émet le moins de protoxyde d'azote (gaz à effet de serre 298 fois plus "réchauffant" que le dioxyde de carbone), à l'inverse du fumier et des engrais azotés de synthèse.

*Il s'agit maintenant pour nos politiques d'être plus raisonnables en prenant en compte les externalités négatives ou positives de nos modes d'agriculture et d'alimentation. L'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir est de les intégrer dans les coûts de production et les recettes par le biais de taxes ou de subventions.*

## ➔ Conclusion

Dans les **Pays du Sud**, il faut lutter contre la **pauvreté** des **paysans** et faire en sorte qu'ils puissent **dégager** par eux-mêmes les **revenus** qui leur seraient **nécessaires** pour satisfaire les **besoins** de leurs familles et équiper leurs unités de production.

La solution la plus efficace sera de **protéger** leur **agriculture** vivrière par l'instauration de **droits de douane** conséquents, avec pour effet immédiat de bénéficier de prix vivriers plus rémunérateurs.

Avec une **capacité d'investissement accrue**, les paysans pourront mettre en place des **systèmes agro-écologiquement intensifs**, pour lesquels les ressources ne manquent généralement pas.

Cela ne signifie pas que **l'Asie** pourra se passer du **soja brésilien**. Il est plus logique pour la Chine d'importer du soja du Brésil et de fertiliser ses terres avec les excréments animaux, que de fertiliser ses rizières avec de l'urée ou d'autres engrais azotés de synthèse.

## 3. La Régulation du Commerce Mondial

**Tancrède VOITURIEZ**

**Economiste au Cirad**

*En charge du programme gouvernance à l'Iddri dont les thèmes de travail sont la libéralisation du commerce et les négociations commerciales*

### ➔ L'objectif de l'OMC : libéraliser le commerce

L'OMC, ainsi que l'explique son directeur général Pascal Lamy, a pour **objectif de libéraliser le commerce en levant** toutes les **restrictions aux échanges**. Son origine remonte à un article écrit par Jagdish Bhagwati, un professeur de Columbia, et Ramaswami, un de ses collègues américains, en 1963. Ils montraient qu'un pays ayant des objectifs sociaux et environnementaux avait tout intérêt à ouvrir complètement son commerce, à condition d'instaurer des politiques publiques et des régulations sous forme de taxes et de subventions ciblées sur les défaillances de marché.

La **meilleure politique commerciale** d'un pays, quelles que soient ses préoccupations environnementales et sociales, est le **libre-échange**.

L'accord de l'OMC repose sur cette certitude. Sa mission n'est pas d'influencer les politiques **environnementales et sociales**, mais de **surveiller** que les **conséquences** de ces politiques sur le **commerce** ne sont pas indues. L'OMC vérifie qu'au prétexte de préserver l'environnement ou d'atteindre des objectifs sociaux, un pays ne manipule pas un échange pour engranger des gains économiques. L'OMC a donc pour but d'éviter la « triche » ou le protectionnisme déguisé.



### ➔ Dans cette optique, trois grands principes ont été énoncés.

- Un pays est autorisé à interdire ou restreindre les importations pour préserver l'environnement ou la santé humaine.
- Un pays peut taxer librement les produits, à condition qu'ils ne le soient qu'une fois. Un produit taxé dans un pays exportateur ne peut

l'être à nouveau dans le pays importateur. Ce principe est notamment appliqué pour la TVA.

- Les subventions environnementales ou sociales ne doivent pas viser à accroître les parts de marché à l'exportation.

### ➔ Depuis la fin du GATT, ces principes ne fonctionnent plus.

Les **écarts de régulation** environnementale et sociale entre pays sont **trop importants**. L'Europe et les Etats-Unis font pression pour obtenir une harmonisation des réglementations, au prétexte qu'elles avantagent les pays qui appliquent les régulations les moins contraignantes.

L'**article 20**, qui énonce les **motifs acceptables** par l'OMC d'une **restriction des échanges**, concerne des **problèmes environnementaux** et non sociaux, **sans mentionner** explicitement les biens publics mondiaux tels que le **climat** ou la **biodiversité**. Très général et facilement interpré-

table. Cet article limite la capacité des pays à instaurer des politiques environnementales audacieuses, accompagnées de restrictions commerciales. Ainsi l'Europe, qui a mis en place un marché d'échange de quotas d'émission en se donnant des objectifs unilatéraux de restriction de 20% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2020, hésite-t-elle à accroître son effort parce qu'il peut s'accompagner de perte de compétitivité et d'emplois dans certains secteurs. L'instauration d'une taxe carbone import risque d'engendrer de trop lourdes pertes. Le

**flou juridique** autour des règles permettant d'accompagner une politique intérieure dans le cadre des importations conduit donc à une **inertie politique**, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, notamment en matière climatique.

Lors de la **crise en 2008**, les pays ont beaucoup recouru à la taxation ou à la **restriction complète des exportations**. L'OMC n'a pas de règle claire pour autoriser un pays à exporter ou le lui interdire. Là encore, le flou juridique nuit aux politiques agricoles.

Un **accord** général sur les **subventions** existe depuis **1947**. Il s'accompagne d'un autre accord précisant les conditions à satisfaire pour mettre en place des subventions dans le secteur agricole. Les mesures autorisées par l'OMC sont dites « **découplées** », c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas encourager une production. Les seules mesures conformes sont budgétaires, les politiques agricoles étant financées par les contribuables. De ce fait, elles sont inéquitables, car inaccessibles aujourd'hui aux pays en développement.

**L'image de l'Europe souffre de ces principes :**

**L'idée** selon laquelle le **commerce international** serait très **polluant**, par **opposition** à un **commerce de proximité** vertueux, est **fausse**. Le commerce de courte distance peut être beaucoup plus polluant que le commerce de longue distance. Un camion émet beaucoup plus de CO2 par kilomètre qu'un bateau, et la densité du commerce de courte distance est bien plus élevée que celle du commerce international.

## ➔ Conclusion

L'OMC ne peut être **accablée** quand la **faute** repose sur la **mauvaise volonté** délibérée de certains **états**. Il ne sera pas possible de **réguler le commerce**, tant que nous ne serons pas capables de parvenir à des **accords** sur le **climat** ou la **biodiversité**.

Un **débat** devra être ouvert sur les **questions de sécurité alimentaire** et de **souveraineté**. Mes lectures me poussent à être plutôt réticent quant aux vertus d'un droit à la protection qui permettrait aux agriculteurs d'accroître leurs revenus pour investir et produire plus. En effet, la réaction des producteurs aux prix est faible. En 1994, le doublement des prix à l'exportation pour les pays de la zone franc à la suite d'une dévaluation, n'a ainsi entraîné aucune variation de la production à l'exportation de produits agricoles. La protection n'entraînera un accroissement des revenus et de la production agricole que si par ailleurs des infrastructures « dures » (routes, télécommunications, etc.) existent.

- Elle a été attaquée dans le cadre de l'article 20 par le Brésil, qui lui reprochait d'essayer de lui vendre des pneus rechapés pour s'en débarasser, suite à leur interdiction pour des raisons environnementales. Cette pratique de l'Europe s'apparente à un dumping environnemental.

- L'Europe s'est par ailleurs jointe à une plainte des Américains contre la Chine qui, souhaitant limiter les exportations de produits très consommateurs d'énergie à des fins environnementales, taxe à l'exportation des matières premières (charbon et acier), alors que les transformateurs européens souhaitent continuer de les acheter à moindre prix.

Le flou relatif aux réglementations des exportations est ici interprété par l'Europe comme un devoir d'exportation. Un tel fonctionnement ne peut continuer.

Enfin, l'application par l'Europe de l'accord agricole montre qu'elle n'est pas encore le modèle environnemental ni social qu'elle prétend être, les aides étant réparties inéquitablement en son sein.

## 4. DÉBAT



### ➔ Question 1

A été évoquée la nécessité d'augmenter les rendements en oubliant la part énergétique de cette production agricole. La **question énergétique** doit être posée pour étudier la durabilité des produits non dégradables qui s'additionnent. Il est surprenant par ailleurs d'entendre que le commerce par bateau coûte moins cher en termes environnementaux et économiques qu'un commerce de proximité.

#### Pierre-Henri GOUYON

Comment envisager une production globale pour la planète, compte tenu des problèmes énergétiques que posent les transports ?

#### Tancrède VOITURIEZ

Le commerce international s'est développé parce que l'énergie coûtait peu cher. Au fur et à mesure que les **prix de l'énergie** augmentent – ce qui est souhaitable – nous limiterons les **transports** internationaux. Cependant, même en réduisant ces transports, une **part irréductible** de commerce mondial sera **nécessaire**, en raison de la géographie et de l'écologie des grands continents. Il s'agit d'une nécessité physique.

A titre personnel, je suis opposé à une philosophie du localisme, qui me semble trop extrême. A des **échelles régionales**, il existe toutefois des avantages comparatifs intéressants à exploiter, moyennant un certain coût du transport. Il faut réfléchir à l'équilibre entre le niveau régional du commerce qui peut être souhaitable et l'ensemble des coûts écologiques liés à l'utilisation de ressources fossiles. Je souhaite un raisonnement basé sur des calculs et non sur l'idéologie.

#### Pierre-Henri GOUYON

*Le problème du transport concerne les denrées alimentaires, mais également les **intrants**. Il se pose également en termes d'inégalités géographiques de production. Le coût des transports dans quarante ou cinquante ans est une inconnue. Dans ces conditions, sur quel type d'agriculture et de gestion des intrants investir ?*

#### Michel GRIFFON

Il convient de travailler sur des **hypothèses de rareté**. Nous devons affirmer la nécessité d'**accroître le prix de l'énergie** car nous savons que les limites des carburants fossiles seront atteintes, et que nous devons nous y préparer.

#### Marc DUFUMIER

Si nous opérons le transport par un gros paquebot depuis le Brésil, il est clair que, par unité de produit, le coût du transport est ridiculement faible. C'est pourquoi les **prix du marché** sont aujourd'hui très **éloignés** de ce que mes collègues appelleraient les « **vrais prix** ». Si nous parvenons à y **intégrer** des **externalités** négatives, peut-être que les comportements changeront.

Je pense que nous devons nous préparer à une hausse du prix de l'énergie. Une taxe carbone constitue en outre une rentrée fiscale susceptible de revenir aux plus pauvres.

Par ailleurs, il est certain que le même type d'agriculture ne peut convenir à tous les écosystèmes. **Autrefois**, les agriculteurs sélectionnaient des **variétés locales** qui permettaient d'obtenir de **bons rendements** sans nuire à l'environnement. Dès lors que le **nombre de variétés** mises à leur disposition devient **limité**, il convient d'adapter l'environnement aux variétés, et non plus l'inverse. C'est le **contraire** d'une **saine utilisation des ressources naturelles**.

Il faudra sans doute réenvisager des **agricultures** faisant un **meilleur usage** des milliers de **potentialités productives** de nos milliers d'**écosystèmes**. Penser un seul instant qu'en subventionnant la culture de la betterave en France, nous pourrions rivaliser avec la canne à sucre cultivée sur des milliers d'hectares au Brésil pour fabriquer de l'éthanol, est un leurre.

Si je suis favorable à la mise en œuvre d'échanges plus équitables, il faut absolument **sortir** du **paradigme** de la restriction ou des défaillances du **marché**. La question va bien au-delà de la manière dont la posent les économistes. Le marché parfait et l'absence de monopole aboutiraient – les théoriciens sont formels – à l'affectation optimale des ressources. Or, à l'échelle mondiale, cette affectation signifierait que les Sénégalais se rendraient en masse sur des sols fertiles et les climats tempérés, et de la même

manière les Haïtiens dans le Middle West Nord Américain. Dans ce cas, nous rapprochions d'une économie parfaite en ouvrant les

frontières des pays en déficit à nos surplus agricoles.

## ➔ Question 2

Au sujet du lien entre la production et la pauvreté, nous oublions trop souvent qu'avant la colonisation, les peuples **africains** savaient **organiser des réserves alimentaires** et ne connaissaient pas la **famine**. C'est malheureusement l'application de notre modèle, entièrement basé sur l'argent, qui leur a fait oublier leurs traditions, et explique leur situation actuelle.

Par ailleurs, les habitants du sud de **Madagascar** consomment du **maïs**, dont la production sur place est très complexe, alors que s'ils cultivaient du **sorgho**, ils disposeraient de quantités largement suffisantes pour assurer leur autonomie. Comment faire évoluer le choix du type de céréales cultivées, en fonction du climat et non plus en fonction des habitudes alimentaires ?

Par ailleurs l'**eau virtuelle** n'a pas été mentionnée alors qu'elle est également importante dans les échanges alimentaires et qui influe sur la géopolitique.

Et enfin, nous consommons moins de 30% de l'alimentation produite, au Nord à cause du **gaspillage** et au Sud, au niveau de la production et de la conservation. En évitant 10 % de ces pertes, nous serions déjà capables de nourrir la population de 2050. En tenez-vous compte dans vos prospectives ?

### Michel GRIFFON

Concernant les **famines en Afrique**, il est très difficile d'avoir des données historiques. Des témoignages écrits anciens montrent néanmoins que certains villages casamançais essayaient de conserver jusqu'à neuf années de récoltes, ce qui n'aurait pas été le cas si les fluctuations climatiques n'avaient entraîné d'importants risques alimentaires, et donc des famines.

Pendant la période de colonisation en Afrique Subsaharienne, des vols de stocks ont été commis. Il n'a jamais été possible dès lors de reconstituer ceux-ci au même niveau que par le passé car produire un excédent dans une région à forte variabilité climatique est une œuvre de très longue haleine.

### Marc DUFUMIER

Dans des régions semi-arides, où les populations ne sont équipées que d'outils manuels, la productivité d'**un actif** (quatre à cinq cents kilos de céréales) permet de **nourrir deux personnes**. Heureusement, certaines années permettent une production beaucoup plus importante et la constitution de réserves vivrières. Par le passé, les structures sociales (claniques, tribales et lignagères) permettaient de socialiser assez efficacement les risques relatifs aux aléas de la récolte.

La **colonisation** a d'abord consisté en une chasse aux esclaves, qui a rompu cet équilibre et provoqué des famines. Les vols intervenus durant la colonisation survenaient souvent lors de contacts entre agriculteurs et éleveurs, et lorsqu'il a été demandé aux Sénégalais de payer un impôt mo-

nétaire nécessitant la culture de l'arachide. En effet, le temps de travail consacré à cette plante réduisait d'autant la possibilité de constituer des stocks. Ce n'est qu'après une vingtaine d'années que nous nous sommes aperçus que les stocks vivriers anticataclysmiques – qui étaient très élevés – venaient à s'épuiser, favorisant la survenue de famines en cas d'accidents climatiques. Cette disparition progressive a entraîné le délitement des structures tribales, claniques et lignagères. De nos jours, la plupart des jeunes doivent travailler en ville en saison sèche pour renflouer le stock, qui n'est plus constitué.

Je rejoins les propos sur les **gaspillages**. Lors de ma présentation, j'ai indiqué que deux cents kilos de nourriture étaient nécessaires pour une personne. C'est bien parce qu'il existe des **marchés solvables** que les **plus pauvres** (y compris ceux qui ont respecté les principes du libre-échange en se spécialisant dans le café ou le cacao) n'ont **pas accès à l'excédent** de cent trente kilos qui est produit. Les émeutes de la faim au Cameroun n'auraient pas eu lieu si le libre-échange était aussi vertueux qu'annoncé. Le café et le cacao ne sont en réalité pas mieux rémunérés que les cultures vivrières dans les pays concernés. Il est vain de penser que la spécialisation soit une issue pour les peuples déficitaires en nourriture.

### Pierre-Henri GOUYON

*Donc même s'ils produisent du café alors que nous ne le pouvons pas, nous imposons des prix trop bas pour qu'ils puissent en tirer un revenu décent ?*

**Michel GRIFFON**

L'**exportation du café et du cacao** a commencé sous la contrainte coloniale. Cet échange a été **inégal dès le départ** et il est dommage de ne parler que d'avantages comparatifs et non d'inégalités dans les échanges. Je partage effectivement l'idée selon laquelle ce n'est pas un principe d'équité qui a conduit à la constitution d'un marché international d'échange entre les produits tropicaux et les céréales occidentales.

**Pierre-Henri GOUYON**

*Le marché est-il incapable de corriger cet état de fait ?*

**Tancrède VOITURIEZ**

Le **marché n'est pas fait pour corriger** une situation. C'est l'affaire des **politiques**.

Il est évident que le prix d'un produit agricole issu d'une zone tempérée, subventionné par des aides directes et indirectes, ne reflète absolument pas des coûts objectifs. Ces produits arrivent sur les marchés mondiaux à des prix inférieurs à ce qu'ils seraient dans une économie parfaite. L'ambition des pays membres de l'OMC est de parvenir à augmenter les prix en libéralisant, ce qui revient à réduire les protections, et donc les subventions.

**➔ Question 3**

L'**entrée par les emplois change** beaucoup les **analyses**. Ainsi si on regarde comment se répartissent les cinquante premiers producteurs de deux cents variétés de céréales, fruits, légumes et condiments dans le monde, nous faisons apparaître par exemple que l'Allemagne est le premier producteur mondial de groseille à maquereau et de houblon, et les Etats-Unis de gibier. Il est regrettable de n'étudier que les statistiques de cinq cultures. Cette analyse permet de **relier** la réinjection de **variétés à cultiver selon les écosystèmes** à la **question du « local mondial »**.

L'association Cheminements s'est penchée sur le marché intérieur européen, où 85% des échanges entre pays se font au sein de l'Europe sans régulation, dans un climat de concurrence aussi redoutable qu'avec l'OMC.

La **mondialisation** existe aussi dans les **échanges culinaires et nutritionnels** : les cuisines du monde sont présentes partout. Il est tout à fait possible de produire localement des céréales, mais en même temps des produits venus d'ailleurs. Il convient donc de repenser les ac-

**Pierre-Henri GOUYON**

*Si nous augmentions le prix de nos céréales, ce serait encore plus difficile pour les producteurs de café, qui n'arrivent déjà pas à les acheter au prix actuel. Ils devraient donc cesser de cultiver ces plantes et se recentrer sur des productions plus traditionnelles ?*

**Tancrède VOITURIEZ**

Nous pensons que les **prix des produits tropicaux** sont **moins manipulés** que les prix des « produits tempérés », car ils bénéficient de moins de subventions que les pays riches. L'**augmentation des prix des produits tempérés** restaurerait une certaine **égalité dans l'échange**.

La **logique de l'OMC** consiste à **interdire** les **manipulations de prix**, qui ne surviennent que dans les pays ayant un pouvoir de marché à l'exportation, voire à l'importation. A l'exportation, c'est le cas des Américains sur le maïs (et antérieurement sur le coton) et à l'importation, c'est le cas des Européens sur le sucre, avec les droits de douane qu'ils instaurent. Un pays qui ne peut influencer ainsi les prix mondiaux, tel que le Burkina Faso ou la Mali, devrait donc pouvoir décider seul de sa politique agricole.

cords de partenariats économiques qui avaient initié des marchés régionaux au sein des pays en développement. Au lieu du « local mondial », il s'agit de prôner un commerce équitable qui articulerait les coopérations entre le marché intérieur européen et les marchés régionaux des pays en développement.

Parallèlement, il faut considérer un autre facteur : la **transformation**. Par exemple, l'agriculture française est très dynamique et créatrice d'emplois, car elle est en interaction avec des gisements d'activités d'autres secteurs, impliquant la création d'unités de transformation localisées. Ainsi, des élus régionaux demandent-ils des abattoirs ou encore des meuneries de proximité. Il manque aux **pays en développement** de petites **unités agroalimentaires**, ca-



pables de procéder à la transformation des produits sur place.

### Marc DUFUMIER

Je ne **partage pas** totalement les propos de Tancrede Voituriez, lorsqu'il dit que la **réponse des agriculteurs** à une **évolution des prix est l'inertie**. L'inertie est effectivement présente lorsque les agriculteurs pratiquent une politique de culture et d'élevage consistant à « *ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier* ». Ne nous y trompons cependant pas. A ses **débuts**, la **politique agricole commune** était une **politique des prix** :

- rémunératrice, pour permettre aux agriculteurs d'épargner et d'investir ;
- stable, pour favoriser les investissements sur le long terme ;
- incitative (dissuasive à l'égard de ce qui n'était pas protégé : les protéagineux).

Il a fallu dix ans à la France et quinze ans à l'Europe pour devenir autosuffisantes puis excédentaires. Une grave erreur a consisté à maintenir des prix rémunérateurs stables et incitatifs à produire ce que nous surproduisons déjà. Nous payons aujourd'hui très cher, notamment en émissions de protoxyde d'azote, d'avoir dissuadé nos agriculteurs de produire des protéagineux.

La rapidité avec laquelle les **producteurs de coton maliens**, qui cultivent aussi du **maïs**, réagissent aux fluctuations du rapport de prix entre ces deux produits est phénoménale.

**Alors pourquoi les monocultures d'exportation** ne permettent-elles **pas** une **aussi bonne rémunération** que les **cultures vivrières** ?

Quand un **producteur sénégalais** repique du riz à la main en Casamance, il travaille sur un demi-hectare, pour produire au mieux cinq cents kilos. Telle est la production annuelle par actif. Si cet agriculteur a besoin de vendre un peu de riz pour acheter des médicaments et des produits de première nécessité, il tente de le vendre sur le marché, où est déjà commercialisé du riz vietnamien, camarguais ou de Louisiane. A quantité et qualité égales, le producteur de Casamance est donc contraint, pour arriver à vendre son riz, de le céder au prix du riz voisin. En Camargue, comme en Louisiane, un actif peut cultiver cent hectares, voire cinq cents avec des engrais chimiques de synthèse. Une exploitation agricole française produit mille fois plus par actif qu'une exploitation agricole en Casamance. La vraie productivité du travail n'est que la valeur ajoutée. Notre agriculture productive est destructive à cause des engrais, des carburants, ou encore

des pesticides. Ces valeurs sont perdues, disparaissent dans le processus de production. La valeur ajoutée (équivalente à cent tonnes) que se partagent l'agriculteur, le banquier avec les intérêts et le propriétaire foncier avec le loyer est deux cents fois plus importante que celle du producteur casamançais. C'est bien là que réside le problème : l'agriculteur de Casamance est contraint de vendre son riz en étant rémunéré deux cents fois moins qu'un agriculteur français ou de Louisiane. Comment pourrait-il épargner pour investir ?

Alors qu'il cesse de produire du riz en Casamance puisque nous sommes deux cents fois plus productifs, et se spécialise dans une culture présentant des avantages comparatifs ! Au Sénégal, il ne reste rien, ni le coton, ni le mil et le sorgo, ni l'arachide. Un litre d'huile d'arachide représente deux cents fois plus de travail qu'un litre d'huile de colza ou de tournesol, la femme devant travailler courbée, sous le soleil et avec des outils manuels. Lorsque s'échangent de l'huile de tournesol avec de l'huile d'arachide en quantités équivalentes, s'échange une quantité de travail contre deux cents.

Ce raisonnement n'a plus rien à voir avec les interactions de marchés ou le marché parfait. Quand le prix du café et du cacao ne rémunère pas plus que le vivrier, les personnes hésitent à arracher des caféiers, dans lesquels ils ont investi sur vingt ans, et continuent à récolter du café et du cacao, en étant moins bien rémunérés qu'avec le vivrier.

### Tancrede VOITURIEZ

L'exemple du **riz de Casamance face au riz américain ou camarguais** est intéressant. Je partage l'avis selon lequel le prix de vente de ce riz ne reflète aucunement sa valeur réelle.

Le producteur camarguais peut vendre son riz cinq à dix centimes d'euros le kilo car il est rémunéré sur le chèque que lui verse l'autorité publique en fonction des hectares qu'il cultive. C'est également le cas aux Etats-Unis.

Ce n'est cependant absolument pas le cas du **riz thaïlandais** : le producteur n'a pas cent hectares, mais deux. Il ne reçoit aucune aide et parvient à faire vivre une famille équivalente à une famille sénégalaise. Pourquoi le producteur de Casamance n'y arrive-t-il pas ?

### Marc DUFUMIER

Avec un motoculteur et une relative maîtrise de l'eau, le producteur thaïlandais est sans doute

deux à trois fois plus compétitif que le Sénégalais qui utilise la traction animale et manque d'eau. Le producteur thaïlandais est, pour sa part, payé environ cinquante fois moins que l'Américain ou le Français. Cependant, si les cultivateurs de riz en Thaïlande sont si faiblement rémunérés, c'est parce qu'ils vendent sur le marché mondial, avec des prix qui s'unifient sur

les différents marchés au-delà des coûts de transport. Selon le niveau de productivité, un agriculteur est très riche s'il se trouve en Camargue ou en Louisiane, moyennement riche s'il a accès au motoculteur, moyennement pauvre s'il fait appel à la traction animale et très pauvre s'il ne dispose que d'un outil manuel.

#### ➔ Question 4

Il existe effectivement une unité du producteur agricole, une unité du consommateur, mais il n'existe pas d'unité du marché agricole. Les marchés agricoles sont étanches les uns vis-à-vis des autres et se caractérisent de façons très différentes en densités, en dimensions, en valeurs ou en volatilité. Les produits les plus échangés dans le monde sont le thé, le cacao et le riz, pour 70% et le vin (30%). Les céréales ne représentent que 15% des échanges, les produits laitiers 6% et les fruits et légumes, 2%. Sont donc comparés des marchés qui ne sont pas comparables

Par ailleurs, une **opposition** a été faite entre l'**international** et le **national**. La réalité n'est pas celle-ci. Il existe des **sous-ensembles géographiques** qui constituent les **principaux lieux** de commerce et d'**échanges agricoles**. Ainsi, l'essentiel des clients en céréales de la France se trouve en Europe. C'est pourquoi évoquer un marché international ne veut pas dire grand-chose : il faut évoquer des sous-ensembles internationaux et des lieux de libre-échange partiel, indépendamment des règles de l'OMC.

Enfin, concernant les **boîtes de l'OMC**, les effets sur les marchés sont strictement les mêmes, les différences résident dans les échéances des effets. Les effets à très court terme (quelques mois) sur le produit sont ainsi interdits. Lorsque les surfaces sont subventionnées, cela revient au même, mais pour des conséquences à dix ans. Il existe donc une grande hypocrisie sur ce sujet. Ce discours globalisant, aussi intéressant et séduisant soit-il, est en même temps très gênant car il ne correspond pas à la réalité, qui est beaucoup plus diversifiée.

#### Marc DUFUMIER

Je plaide précisément pour la **segmentation de marché**. Il est effectivement possible de trouver des produits de qualité avec un label d'origine contrôlée permettant d'en doubler le prix, y compris dans les pays du Sud. Mais doubler un prix alors qu'il existe des rapports de un à deux x cents en termes de quantité de travail ne résout pas toute la question.

Dans les projets de développement que je suis parfois amené à concevoir et promouvoir, beaucoup vont dans ce sens : tant que nous vivons dans cette **économie mondialisée**, la seule solution consiste à **imaginer** des **protections** via des indications géographiques protégées, avec des produits de qualité. Si les producteurs du Beaufort n'ont pas vécu la crise du lait, c'est parce qu'ils ont réussi à fabriquer un produit qui ne

ressemble plus à du lait et est un excellent fromage. Il est de notre intérêt à tous de **sauvegarder les savoir-faire** qui subsistent et sont parfois portés par des cultures indigènes, comme au Guatemala par exemple. Cela ne **résoudra pas le rapport du un à deux cents** du jour au lendemain, mais la qualité est une **voie très réformatrice**. Même en France, nous devons revenir sur les avantages comparatifs et reconstruire des marchés segmentés. Malheureusement, l'OMC et le FMI avancent dans le sens inverse. Au nom de l'effet de serre, au nom de l'échange égal, au nom du droit des peuples à vivre et travailler dignement au pays, nous devons faire changer les choses. Avec la mondialisation croissante qui nous est proposée, la segmentation des marchés est menacée et il est bien de rappeler qu'elle existe.

#### ➔ Question 5

Nous parlons d'échanges agricoles, d'environnement et de solidarité, et pas un mot n'a été prononcé sur l'**échec total** de nos **programmes agricoles**, tant au **niveau environnemental** (pollution de l'air, de l'eau et des sols) que **social**, ces programmes ayant assassiné toute une classe productrice en France au nom d'intérêts marchands.

J'ai appris une bonne nouvelle : le commerce mondial s'est développé parce que l'énergie était peu chère. Vivement qu'elle augmente et que disparaisse le commerce mondial ! Vivement que nous sortions de l'agriculture selon le modèle de l'OMC. Cela n'a aucun intérêt, mis à part asservir, dans le monde entier, l'ensemble des acteurs, de manière à les transformer en consommateurs.

Aujourd'hui, le bilan est catastrophique. La nouvelle PAC est en préparation pour 2013. En quelques années, avec de l'argent d'une politique publique financée par les citoyens, il a été demandé aux paysans de ne plus être des paysans et de cultiver du maïs. Aujourd'hui, avec une volonté publique et des choix clairs, il est possible de revenir, en sept à dix ans, à une vraie place de l'agriculture dans le cadre d'une politique d'alimentation européenne, avec une souveraineté alimentaire par territoire. Continuer selon les orientations actuelles conduit à précipiter la chute d'un ensemble d'équilibres fragiles.

Avec les événements actuels, il semble qu'il nous soit proposé de poursuivre ce projet agro-industriel dont l'objectif consiste à favoriser les profits de quelques-uns. Ce n'est pas ce que nous défendons et il est essentiel que l'ensemble des acteurs du futur débat se positionne clairement par rapport au projet agricole français de demain.

### Michel GRIFFON

En effet, il existe des **produits** destinés à un **marché local**, simplement parce qu'ils sont **pé-rissables** et que les **consommateurs** sont **exi-geants**. Sur un certain nombre de produits, il n'existe aucune raison d'élargir les espaces de marché.

Si nous parlons en **termes généraux**, c'est parce que nous évoquons **l'alimentation de base**, c'est-à-dire essentiellement les **hydro carbonés** (blé, pain, farines, etc.), qui représentent **10% du marché mondial** et sont à l'origine des **inéquités** entre les producteurs dont la productivité est très élevée et les autres. Les **espaces de mar-chés locaux existent** néanmoins. Ils sont déter-minés naturellement, par la géographie et la démographie, ou par des institutions de mar-chés nationales ou régionales.

Durant longtemps, la **banque mondiale** a été as-ssez **hostile** aux **institutions régionales de marché**. Nous avons critiqué le FMI, mais c'est la Banque mondiale qui a fait pression sur un grand nombre de pays pour réduire les barrières douanières, très au-delà du nécessaire dans le cadre des poli-tiques d'ajustement structurel. C'est impardon-nable car cette attitude, loin d'être pragmatique, était dictée par des idéologies.

Nous devons savoir ce que nous voulons : dans le **domaine alimentaire**, l'**objectif** n'est pas de créer un marché parfait en appliquant une théo-rie, mais **d'assurer** pragmatiquement la **sécurité alimentaire** et de **réduire** la **pauvreté**, au moyen d'une **agriculture propre**. Ce n'est pas simple. Les avantages comparatifs ne sont qu'un méca-nisme d'ajustement économique visant à une optimisation. En faire l'unique moyen politique afin d'aller vers une perfection théorique du

marché serait une erreur philosophique, politi-que et morale profonde.

### Tancrede VOITURIEZ

Je partage l'avis de Michel Griffon. Néanmoins, les **arguments** visant à **accroître** la **libéralisation** des produits agricoles sont **portés**, en grande partie, par les **pays émergents**. L'Europe n'est pas en capacité de répondre à ces arguments par des contre arguments qui reposeraient sur ses succès dans les domaines agricole, environ-nemental et social. Elle ne peut, par le souvenir des réminiscences de la PAC d'origine, vendre un modèle alternatif au modèle d'agro-exporta-tion promu par les pays émergents.

Dans cette perspective, la réforme PAC 2013 s'engage mal. Je note cependant un intérêt à l'évolution de la PAC vers une implication crois-sante des contribuables au détriment des con-sommateurs (passage d'une politique de prix garantis à des chèques qui, en théorie, devraient permettre de régler des questions d'inégalités sociales de revenus) : les chèques permettent d'inclure les contribuables dans un débat public, aujourd'hui confisqué par les hommes politi-ques, et de politiser les politiques agricoles.

### Michel GRIFFON

Dans les objectifs des politiques agricoles, j'ai omis de mentionner **l'emploi** à l'échelle mon-diale. Le monde compte **3 milliards d'agricul-teurs** qui, pour l'essentiel, sont pauvres, voire, pour 600 millions d'entre eux, très pauvres. 25 millions d'agriculteurs vivent dans des exploita-tions du type européen ou dans de très grandes exploitations de par le monde.

En **2050**, la planète comptera **2,5 milliards d'ha-bitants supplémentaires**. Dans quel secteur économique seront-ils **employés** ? Si la **Chine**

continue à devenir l'atelier du monde en déplaçant quasiment manu militari une grande partie de sa population agricole vers des emplois dans les services et l'industrie, elle pourrait récupérer la quasi-totalité de l'**emploi industriel du monde**.

Si les **filles d'agriculteurs**, nés dans des familles pauvres, **ne peuvent être employés** dans les **services** et dans l'**industrie**, ils devront pouvoir travailler dans l'**agriculture**. Il faut donc faire sortir les agricultures pauvres de la pauvreté à l'échelle mondiale, afin d'assurer leur suffisance alimentaire, mais également de fournir des emplois. Une fois de plus, nous sommes très loin du marché parfait.

### Marc DUFUMIER

Je rejoins une grande part des propos qui ont été tenus, avec cependant quelques nuances. L'actuel **Commissaire européen, Dacian Cioloș**, semble plus **ouvert** que son prédécesseur sur ces points. Représentant de la petite paysannerie roumaine, il connaît très bien les différences de productivité existant entre un grand sovkhose étatisé et l'agriculture paysanne.

Lorsqu'il lui est proposé de renégocier la politique agricole de 2013 avec l'appui du Parlement européen – l'existence d'une codécision entre

les conseils des ministres et le Parlement européen donne un peu plus d'importance à notre vote – il souligne qu'il n'est cependant pas envisageable de demander l'impossible. Amorcer le virage radical de la révolution agro-écologique prendra quarante ans, et nécessite l'adhésion de 85% des agriculteurs, consommateurs et environnementalistes.

En revanche, face à des arguments économiques tels que le rapport de productivité de un à deux cents, les **ministres** finissent par **avouer** que l'état actuel des **négociations** ne permet **plus de revenir en arrière**. Je pense que le rôle du scientifique, même s'il est techniquement optimiste en son for intérieur, consiste à se battre et à revendiquer. Politiquement, nous devons nous concerter à l'OMC, à Cancun, à Copenhague. Nous devons **jumeler les négociations environnementales, celles relatives aux échanges agricoles et aux mouvements migratoires**. Nos politiques devraient se mobiliser et non baisser les bras.

Au-delà de l'analyse des imperfections et des défaillances du marché, il faut analyser la valeur du travail et l'échange inégal.